



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le programme TeMeUm

Terres et mers ultramarines



Accompagner
et soutenir
les professionnels
de la biodiversité
des Outre-mer



TeMeUm

QU'EST-CE QUE C'EST ?

TeMeUm est un programme partenarial national piloté par l'OFB, dédié au soutien des acteurs de la biodiversité de tous les Outre-mer français. Il facilite la mise en œuvre d'actions locales en faveur des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins.

- 1 TEMEUM POURSUIT TROIS GRANDS OBJECTIFS :
- 1 **Soutenir des actions opérationnelles** par l'attribution de subventions dans le cadre d'appels à projets annuels.
 - 2 **Faciliter l'accès aux ressources existantes :** outils de financement, dispositifs de formation, accès à l'information.
 - 3 **Favoriser la coopération entre acteurs de la biodiversité** ultramarine aux différentes échelles locales, régionales et inter-régionales.



Chaque année, TeMeUm lance trois appels à projets pour financer des opérations en faveur de la biodiversité ultramarine. Les procédures de candidature sont simplifiées et les démarches flexibles.

1 Soutenir des actions opérationnelles



LES MICRO-PROJETS

SONT ÉLIGIBLES
associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels domiciliés dans les Outre-mer français

MONTANT ACCORDÉ
15 000 € par projet maximum

DURÉE DU MICRO-PROJET
1 an maximum

TAUX DE FINANCEMENT
≤ 80%

Outil phare de TeMeUm, l'appel à micro-projets est celui qui reçoit le plus de sollicitations chaque année. Particulièrement adapté aux jeunes et/ou petites structures ultramarines, ce dispositif finance de petites opérations favorisant localement les effets leviers. La biodiversité doit être l'objet principal de ces micro-projets : sensibilisation, acquisition de connaissances (hors recherche fondamentale), projets de formation, ou encore restauration de milieux naturels.

MICRO-PROJET FINANCÉ EN 2019

Vers un tourisme en mer durable

En Martinique, l'Asso-Mer a mené une sensibilisation des acteurs touristiques et de leurs clients à l'éco-responsabilité en mer : enquête auprès de 90 prestataires volontaires pour suivre une démarche responsable, diagnostic de l'impact environnemental de leurs pratiques, identification de solutions concrètes pour les limiter, création d'affichettes et d'un « guide bleu » pour valoriser les écogestes auprès des touristes et des professionnels.

EN SAVOIR PLUS SUR CE MICRO-PROJET



LES COMPAGNONNAGES

SONT ÉLIGIBLES
associations, communes et gestionnaires d'espaces naturels domiciliés dans les Outre-mer français

MONTANT ACCORDÉ
5 000 € maximum, pour les frais de séjour uniquement

DURÉE DU COMPAGNONNAGE
1 à 2 semaines

TAUX DE FINANCEMENT
≤ 80%

Les compagnonnages permettent aux acteurs de la biodiversité ultramarine de se former de manière concrète sur un domaine spécifique lors d'un séjour d'immersion aux côtés de professionnels expérimentés. Les candidatures doivent être montées en binôme : une structure installée en Outre-mer (candidat bénéficiaire) et une structure soutien, française ou internationale. Les compagnonnages renforcent ainsi le partage d'expérience entre acteurs issus de territoires différents.

COMPAGNONNAGE FINANCÉ EN 2021

Un partage d'expérience en faveur des tortues marines

Le vétérinaire de l'association Les Enfants du Lagon (Wallis-et-Futuna) a été accueilli par l'association Te Mana O Te Moana (Polynésie française) pour monter en compétence sur les suivis biologiques des tortues marines et pour sensibiliser la population locale. Cette rencontre a permis de construire un partenariat durable entre les deux structures et d'envisager notamment une homogénéisation des protocoles de suivi des espèces à l'échelle régionale.

EN SAVOIR PLUS SUR CE COMPAGNONNAGE



LES PROJETS PARTENAIRES

SONT ÉLIGIBLES
RNF, WWF, CF UICN, LPO, ONF, CDL, FPNRF, FCEN et référents locaux TeMeUm

MONTANT ACCORDÉ
20 000 €

DURÉE DU PROJET PARTENAIRE
1 an maximum

TAUX DE FINANCEMENT
≤ 80%

Appel à projet réservé aux partenaires TeMeUm, ce dispositif finance des opérations favorisant la coopération, la montée en compétence et le déploiement d'outils dans les Outre-mer.

Les 3 appels à projets sont lancés de manière synchrone : ouverture au mois de mars et clôture en mai. Les subventions sont versées à l'automne.

2

Faciliter l'accès aux ressources existantes

TROUVER DES FINANCEURS



Pour faciliter l'identification des subventions allouables aux acteurs ultramarins de la biodiversité, TeMeUm édite le guide des financements biodiversité Outre-mer. Ce document référence offre un panorama des principales aides nationales, européennes, internationales ou privées ainsi qu'une entrée par territoire.

[EN SAVOIR PLUS SUR LES FINANCEMENTS](#)

SE FORMER LOCALEMENT

Pour aider les acteurs de la biodiversité dans les Outre-mer à monter en compétences, TeMeUm :

- Participe à la remontée des besoins en formation des territoires ;
- Facilite la mise en œuvre de formations OFB adaptées aux contextes locaux ;
- Travaille en partenariat avec les organismes de formation locaux ;
- Réalise une veille sur les formations existantes.

[EN SAVOIR PLUS SUR LES FORMATIONS](#)

SUIVRE LES ÉVOLUTIONS DE LA JURIDICTION LOCALE

Le programme assure une veille sur les actualités juridiques ultramarines en matière d'environnement. À chaque trimestre, TeMeUm publie une sélection des nouveaux textes et jurisprudences pour chaque territoire.

[EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTUS JURIDIQUES](#)



3 fois par an,
la lettre TeMeUm informe
sur l'actualité du programme
et sur la veille juridique

[\[S'inscrire \]](#)

3 Favoriser la coopération entre acteurs

TeMeUm s'appuie sur un large réseau de professionnels de la biodiversité qui concourent à la mise en œuvre collective du programme.

L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)

Le programme TeMeUm est piloté à l'échelle nationale par la Direction des Outre-mer de l'OFB. La coordination est assurée depuis l'hexagone avec l'appui d'un(e) animateur(rice) installé(e) en Outre-mer. Les 5 délégations territoriales OFB assurent l'ancrage du programme aux Antilles, en Guyane, dans l'océan Indien, en Polynésie française ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

+ D'INFOS : [teumeum@ofb.gouv.fr] et tous les contacts TeMeUm

LES PARTENAIRES TEMEUM

TeMeUm est né en 2009 de l'union des forces d'un collectif d'acteurs, têtes de réseau biodiversité des Outre-mer. Aujourd'hui piloté par l'OFB, TeMeUm poursuit ses ambitions grâce à l'implication de ses 11 membres partenaires : RNF, WWF, CF UICN, LPO, ONF, CDL, FPNRF, FCEN, ARBig, MTE et MIOM.

VOIR LES PARTENAIRES

LES RÉFÉRENTS LOCAUX TEMEUM

Dans les territoires, des référents TeMeUm sont à l'écoute des besoins des porteurs de projets et peuvent apporter leurs conseils et leur expertise. Ces référents sont issus de structures impliquées dans l'animation du réseau des acteurs locaux et sont les correspondants directs de TeMeUm.

VOIR LES RÉFÉRENTS LOCAUX

LES PORTEURS DE PROJETS

Depuis sa création, TeMeUm a soutenu plus de 100 porteurs de projets ultramarins. Durant les 4 premières années d'existence de l'OFB, 113 nouveaux projets ont été financés. Ces initiatives ont valorisées via TeMeUm sur le web et lors d'événements, afin de favoriser le partage d'expérience au sein de ce large réseau.

VOIR LES PROJETS SOUTENUS et LE BILAN « 10 ANS D' ACTIONS DANS LES OUTRE-MER »

EN SAVOIR PLUS

sur le web
teumeum.ofb.fr

sur Twitter/X
[@TeMeUm_](https://twitter.com/TeMeUm)

TeMeUm est un programme partenarial porté par l'OFB avec un collectif d'acteurs

